

63 VICTORIA, A. 1900

de constituer le conseil conformément aux dispositions de l'Acte constitutionnel amendé l'année dernière, qui porte que le cabinet devra se composer de six membres. Je vous télégraphierai aussitôt que les nouvelles nominations seront faites.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,  
Votre obéissant serviteur,

THOMAS R. McINNES.  
Lieutenant-gouverneur.

26 mars 1900.

Le lieutenant-gouverneur McINNES,  
Victoria, C.-B.

Le conseil privé demande que vous lui transmettiez de suite un rapport officiel complet de ce qui a été fait relativement au renvoi de vos ex-ministres et au choix de vos conseillers actuels. Télégraphiez lorsque votre rapport sera expédié.

R. W. SCOTT,  
Secrétaire d'Etat.

VICTOIRA, C.-B., 28 mars 1900.

R. W. SCOTT,  
Secrétaire d'Etat, Ottawa.

J'ai expédié aujourd'hui au conseil privé, par lettre enregistrée, le rapport complet demandé.

THOMAS R. McINNES.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,  
VICTORIA, C.-B., 27 mars 1900.

A Son Excellence  
Le gouverneur général en conseil,  
Ottawa, Canada.

EXCELLENCE,—Ayant reçu hier de l'honorable secrétaire d'Etat la dépêche chiffrée ci-dessous :

“Le conseil privé demande que vous lui transmettiez de suite un rapport officiel complet de ce qui a été fait relativement au renvoi de vos ex-ministres et au choix de vos conseillers actuels. Télégraphiez lorsque le rapport sera expédié.”

J'ai maintenant l'honneur, me conformant aux instructions ci-dessus, de vous soumettre ici, pour l'information de Votre Excellence, un rapport sur tout ce qui me semble se rattacher en quelque manière que ce soit au renvoi de mes anciens conseillers et à l'invitation faite subséquemment à M. Martin de former une administration.

Pendant que j'étais à Atlin, en juillet dernier, j'ai reçu de M. Semlin une lettre, en date du 1er juillet, m'informant qu'il avait ce jour-là demandé à M. Joseph Martin de donner sa démission. Le 7 juillet, je recevais de lui une autre lettre se lisant comme suit :—

VICTORIA, C.-B., 7 juillet 1899.

“Le lieutenant-gouverneur McINNES,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que, contre mon désir et mon vote, le conseil a décidé de tenir un caucus à Victoria, le 26 juillet, pour considérer la situation où nous nous trouvons par suite de la demande que j'ai faite à l'honorable Joseph Martin de donner sa démission. J'ai prétendu que, l'affaire étant portée devant vous, nous devons attendre votre décision. Je ne puis naturellement me former aucune